

Tallard le 31 juillet 2026

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

L'incendie qui a frappé ces dernières semaines notre département a profondément marqué notre territoire. Plusieurs communes des Hautes-Alpes ont été directement touchées, avec des conséquences importantes pour leurs espaces naturels, leur biodiversité, leurs paysages et parfois même leurs habitants.

Dans ce contexte, la Fondation du patrimoine a lancé une grande collecte régionale destinée à financer les actions de restauration des forêts sinistrées.

Dès son lancement, la Délégation Régionale de la Fondation du patrimoine a abondé cette collecte de 150 000 € afin d'engager rapidement les premières opérations de reconstruction. Les fonds permettront notamment de soutenir les études post-incendie, les interventions d'urgence et les actions de réhabilitation des espaces forestiers.

Les collectivités territoriales pourront bénéficier de ce dispositif et les élus locaux seront pleinement associés à la définition des priorités d'intervention.

Parce que les maires sont les premiers acteurs de la solidarité territoriale, je vous invite à relayer largement cette initiative auprès de vos administrés.

Vous pouvez, si vous le souhaitez :

- diffuser le lien de la collecte sur le site internet et les réseaux sociaux de votre commune ;
- informer vos habitants par vos outils habituels de communication (bulletin municipal, panneau lumineux, lettre d'information...) ;
- sensibiliser les associations, entreprises et acteurs locaux susceptibles de contribuer à cet élan de solidarité.

Au-delà de ce relais d'information, les communes qui le souhaitent peuvent également apporter leur soutien à cette démarche en contribuant financièrement à la collecte, dans le respect des règles applicables aux collectivités territoriales et après délibération de leur conseil municipal.

Ce geste de solidarité viendra compléter l'engagement de l'ensemble des acteurs mobilisés pour permettre la restauration de nos forêts et accompagner les communes sinistrées dans la reconstruction de leur patrimoine naturel.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et sur celui de vos communes pour donner à cette initiative toute la visibilité qu'elle mérite.



Nous vous remercions sincèrement pour votre mobilisation.

Pour effectuer un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/incendies-en-region-provence-alpes-cote-dazur-agissons-ensemble-pour-la-restauration-de-nos-forets/105751>.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marie BELLON Présidente de l'Association des Maires ruraux des Hautes-Alpes

Jean-Michel ARNAUD

Président de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés des Hautes-Alpes